

# Pêcheur professionnel à l'étang de Gondrexange : l'inquiétude de l'AAPPMA

La préfecture a validé la demande d'installation d'un pêcheur professionnel sur les étangs-réservoirs de Gondrexange. Et depuis des semaines, les responsables de l'association locale de pêcheurs amateurs, l'AAPPMA La Sarrebourgeoise, subsistent les questions et les inquiétudes de leurs adhérents.

« Depuis juin, on devait faire une communication commune, explique Jean-Louis Ledien. Mais il ne se passe rien. Et comme nous avons de plus en plus de pêcheurs qui nous interpellent à ce sujet, il devenait urgent de préciser les choses. » Le président de l'AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) La Sarrebourgeoise, qui a son siège à Sarrebourg, tient à remettre l'église au milieu du village. « Non, ni notre fédération départementale ni l'AAPPMA n'ont donné leur accord pour qu'un pêcheur professionnel s'installe sur les étangs-réservoirs de Gondrexange, insiste-t-il. Nous n'avons pas eu notre mot à dire. Ces étangs ne nous appartiennent pas. Ils sont la propriété de l'État. »



Les eaux des étangs-réservoirs de Gondrexange doivent accueillir un pêcheur professionnel. Photo RL/Laurent MAMI

Le début des soucis, et des remarques, questions et inquiétudes des adhérents de l'AAPPMA en direction de leurs dirigeants, a commencé en avril dernier. « Au moment du renouvellement des baux de pêche, à Metz, nous avons appris qu'un pêcheur professionnel avait déposé un dossier pour l'étang de Gondrexange, et que ce dossier avait été accepté. Le

lendemain, la préfecture a confirmé la nouvelle, et qu'une directive ministérielle demandait d'appuyer ces dossiers. »

## Du silure, uniquement du silure

Depuis 1988 et la fermeture de la dernière entreprise de pêche professionnelle sur l'étang de Gondrexange, l'AAPPMA La Sarrebourgeoise est seule à

pêcher professionnellement se concentrera sur les silures, et il n'utilisera que des nasses, moins prédatrices que les filets. « S'il respecte cet engagement et ne touche pas aux autres espèces, on n'a rien contre, indique le président. Il y a une surpopulation de silures dans les étangs, et ça pose beaucoup de problèmes. La question est le volume de la ressource, et à quelle vitesse elle va se tarir du fait de cette pêche professionnelle. »

L'inquiétude des pêcheurs amateurs se base sur les expériences du passé, et les méthodes pas toujours en respect des règles utilisées par de précédents professionnels. « La cohabitation s'est avérée délicate, se souvient Jean-Louis Ledien. Au point que, au moment où le dernier professionnel a arrêté, nous avons nous-mêmes acheté une partie importante de son matériel pour être sûr qu'il ne soit plus utilisé ici. Sur ce plan, nous resterons vigilants. Nous n'avons aucun pouvoir de contrôle, mais nous pourrions surveiller que tout se passe bien. »

Le pêcheur professionnel et la préfecture, contactés, n'ont pas donné suite à nos sollicitations.

gérer la population de poissons dans ces étangs. « Chaque année, nous consacrons 50 000 € au rempoissonnement de tous nos étangs, indique Jean-Louis Ledien. Ce qui est dérangeant, c'est que potentiellement, ce pêcheur va profiter de tous ces efforts consentis depuis toutes ces années, sans n'y avoir jamais participé. »

A priori, le business plan du